



Démonstration du robot assistant PR2 – copyright ©CNRS Photothèque/Cyril FRESILLON

POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE L'ECOSYSTEME DE TOULOUSE ET MIDI-PYRENEES



Editorial du Président

L'innovation pour le redressement industriel de notre pays !

Mobilisé sur les enjeux de la formation, de la connaissance, de la recherche et de l'innovation au service des hommes et de la promotion des activités économiques de notre région, le CESER de Midi-Pyrénées a fait le choix de consacrer un rapport à ce que l'on appelle l'écosystème de l'innovation de Toulouse et de la région Midi-Pyrénées.

Dès 2004, le CESER s'est mobilisé en faveur des politiques publiques depuis les pôles de compétitivité aux investissements d'avenir.

C'est l'engagement des acteurs économiques, académiques et scientifiques, qui a fait de notre région avec le soutien de l'Etat et des collectivités le premier bénéficiaire de financements publics pour développer notre potentiel scientifique de recherche et d'enseignement supérieur.

Cette puissance scientifique, académique et industrielle de Toulouse et son écosystème doivent favoriser la diffusion de la connaissance, et une forte coordination des outils en charge de l'innovation et du transfert de technologie, pour avoir des ruptures permettant de garder notre avance dans les secteurs clés (aéronautique, espace, systèmes embarqués, industrie du médicament, agro-alimentaire), mais aussi favoriser l'émergence de nouvelles filières : chimie verte, bois, énergies renouvelables, nano et biotechnologies.

Au moment où nous devons nous préparer avec la région, l'Etat et les collectivités à l'élaboration des programmes européens et du prochain contrat de projet pour 2014-2020, le CESER apporte sur un enjeu majeur une contribution utile au service du développement économique, de l'emploi et d'un aménagement plus équilibré du territoire.

Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Midi-Pyrénées

POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE L'ECOSYSTEME DE TOULOUSE ET MIDI-PYRENEES



Henri-Paul BROCHET - Rapporteur

Le CESER de Midi-Pyrénées définit l'écosystème de la connaissance, de la recherche, de l'innovation et de la technologie de Toulouse et Midi-Pyrénées comme un ensemble composé d'acteurs présents sur le territoire (universités, laboratoires de recherches privés et publics, entreprises, organismes de financement, institutions culturelles...) ayant des relations étroites de collaboration, pouvant encore se développer, cet écosystème devant être au service des hommes.

Traditionnellement l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées est structuré autour de l'industrie aéronautique, du spatial, de l'industrie des systèmes embarqués et des sociétés de services ou d'ingénierie. Et, plus récemment, on a noté l'émergence également d'un système centré autour des technologies du vivant (agronomie, biotechnologies...) et des industries de la santé (pharmacie, appareillage médical...).

Les acteurs politiques (Etat et Région), économiques et sociaux sont de manière générale au centre de cet écosystème. Dans le même temps, les pôles de compétitivité et les initiatives prises par le Gouvernement, notamment au moyen des investissements d'avenir, participent à cette évolution tout en renforçant la dynamique de l'écosystème.

Ce dernier subit les effets de la mondialisation occasionnant une concurrence exacerbée mais offrant des opportunités de développement de nouveaux marchés. Dès lors, les pays, les régions et donc Midi-Pyrénées se retrouvent mis en compétition, il est alors essentiel de doter notre région d'un écosystème performant et équitable prenant en considération l'homme et son environnement dans le cadre de son évolution.

En Midi-Pyrénées, les acteurs de cet écosystème sont essentiellement implantés dans la métropole toulousaine, et ceux, localisés dans d'autres zones géographiques de la région, éprouvent un sentiment d'isolement. En effet, les moyens de transport et de communication (Très Haut Débit) reliant Toulouse et son agglomération à ces espaces ne semblent pas adaptés. Mais, au-delà de la problématique des infrastructures, il existe une faible, voire une absence de coopération entre des acteurs de Toulouse et son agglomération et ceux des zones extérieures alors qu'ils travaillent parfois sur des thématiques communes.

L'avis du CESER de Midi-Pyrénées éclaire les concepts d'écosystème, de recherche, de connaissance, d'innovation et de technologie tout en insistant sur la place de la recherche publique/privée au sein de l'écosystème de Toulouse Midi-Pyrénées. Il présente également dans son état des lieux ses principaux acteurs et caractéristiques. Il procède à une analyse de l'écosystème de la connaissance, de la recherche, de l'innovation et de la technologie de Toulouse et Midi-Pyrénées mettant en avant les atouts et les faiblesses de la région tout en insistant sur les opportunités offertes et les menaces présentes. Cet avis expose également les enjeux auxquels est confronté l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées.

Depuis 8 ans, Toulouse et la région sont les premières bénéficiaires des politiques publiques des pôles de compétitivité dont un à vocation mondiale sur l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués, les investissements d'avenir (Labex, TWB, IDEX...). Elles disposent d'une multiplicité d'acteurs participant à la valorisation de recherche et de l'innovation (fondations, Institut de Recherche Technologique (IRT), Société d'Accélération de Transfert Technologique (SATT)). Tout cela contribue à la création de richesses qui conditionnent la création d'emplois.

Aussi, pour le CESER de Midi-Pyrénées, il y a obligation de rechercher une meilleure efficacité dans le fonctionnement de ces politiques et son rôle est de faire des propositions courageuses et innovantes pour le pilotage du système et le renforcement de l'écosystème Toulouse et Midi-Pyrénées mais également pour le soutenir dans sa diversité et le structurer sur l'ensemble du territoire régional et des bassins d'emplois.

Les Atouts de l'écosystème



©AIRBUS S.A.S 2005 _photo by e/m company/ H.GOUSSE

« AgriMip Sud-Ouest Innovation », « Cancer-Bio-Santé »,
« Viaméca », « Elopsys », « Céramiques », « Eau » et « Derbi ».

- La place clé de la métropole toulousaine, un territoire en croissance, une qualité de vie attractive.
- Un Pôle toulousain fort - académie, recherche, formation, industrie, culture, concentration d'entreprises dynamiques axées sur l'innovation à Toulouse et ses environs, en février 2012, Quaquarelli Symonds inclut Toulouse dans les trois villes françaises faisant partie des meilleures villes étudiantes du monde.
- La présence sur le territoire de pôles de compétitivités reconnus directement liés à la région (« Aerospace Valley »,

Les faiblesses à combler

- Un aménagement du territoire à repenser en matière de recherche et d'innovation. Une diffusion insuffisante de la connaissance (universités) et des expériences (entreprises),
- La méconnaissance de la part des entreprises (PME, PMI) des mécanismes de financements et des dispositifs liés à l'innovation, avec une multiplicité d'acteurs,
- L'insuffisance des lieux de rencontre où peuvent se côtoyer les acteurs de la recherche, de la formation et les entreprises,
- Une répartition insuffisante des plateformes technologiques,
- Des formations axées sur l'innovation en nombre insuffisant,
- Une forte concentration de la population sur la métropole toulousaine, source de déséquilibre pour le territoire Midi-Pyrénéen,
- La faiblesse des infrastructures en matière de transport et de communications à Très Haut Débit.

Les enjeux

- Développer l'activité économique (innovation, social, environnement), maintenir les activités pour lesquelles la région est en bonne position et favoriser l'émergence d'entreprises axées sur des activités nouvelles (social, écoproduits, énergie, communication...) ou des savoir faire anciens, en se fondant sur une stratégie de croissance équilibrée ayant l'homme au centre de ses préoccupations,
 - Lier l'industrie à l'innovation en étant très réactif, en effet, l'introduction de l'innovation doit être rapide
 - Encourager la ré-industrialisation, par l'innovation et la qualité des produits et services,
 - Adapter les formations aux défis d'avenir et analyser les besoins futurs des marchés,
 - Disposer de financements dans des conditions simples et visibles, les PME/PMI ayant besoin de réactivité dans ce domaine,
 - Promouvoir la culture scientifique et technique, élément de culture générale, d'appréciation et d'aide à la décision
- Favoriser le lien entre la formation, la recherche, les entreprises et la vie dans le territoire, parce qu'il est le fondement de l'efficacité et de la solidité de l'écosystème,
- Développer les énergies nouvelles compatibles avec un développement durable.



Crédit photo : Dominique VIET – CRT Midi-Pyrénées



Pierre Fabre - Oncopole - Bâtiment réalisé par Roger TALLIBERT

Connaissance, recherche, innovation, technologie
Pour une nouvelle dynamique de l'écosystème de
Toulouse et Midi-Pyrénées

Propositions pour une nouvelle dynamique de l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées

* Développer la Recherche Technologique

Par le développement et la structuration des plateformes technologiques, par leur mise en réseau et leur ancrage sur le territoire en lien avec les filières

* Mettre l'accent sur la recherche collaborative

En développant sur l'ensemble du territoire des campus ou « plateaux d'innovation » rassemblant à proximité enseignement supérieur, laboratoires de recherche technologiques et entreprises.

En soutenant l'évolution des pôles de compétitivité vers les marchés et la préparation des produits de demain.

En développant les clusters spécialisés qui doivent intégrer la dimension recherche.

En poursuivant et en renforçant la politique d'Appels à Projets du Conseil Régional dans le sens d'une plus grande coopération entre laboratoires et entreprises.

* Aménager le territoire

En développant l'attractivité : accueil, conditions de vie, présence des services publics, vie socio-culturelle et sportive...

En favorisant le fonctionnement en réseau des différents sites par l'égalité d'accès aux territoires par la coordination et l'optimisation des infrastructures routières et les moyens de transports comme les gares multimodales par l'apport de réponses aux problèmes de congestion du trafic existant et en anticipant pour les nouvelles zones en expansion et par l'irrigation du territoire par des moyens de communication à Très Haut Débit.

* Encourager la culture d'entreprendre et d'innover

Dev des formations à l'entrepreneuriat et au management de l'innovation qui pourraient être mutualisées au sein du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), avec une meilleure reconnaissance de l'inventeur, et en libérant des « espaces de liberté » où puisse se développer la créativité,

En attirant les jeunes diplômés vers les PME,

En anticipant et en accompagnant les mutations,

En développant le dialogue et l'innovation sociale, au service des compétences et des qualifications, de la sécurisation des parcours professionnels, de l'insertion des jeunes, du transfert des savoir-faire via le tutorat,

En favorisant le rapprochement des acteurs pour une meilleure connaissance mutuelle, notamment par des mouvements de personnels et le développement de l'alternance.

*** Développer la Culture Scientifique et Technique et l'attractivité des carrières scientifiques et techniques** par une politique volontariste et ambitieuse portée par les institutions, la CST étant une aide complémentaire à la prise de décision pour les acteurs du développement.

*** Promouvoir l'écosystème de Toulouse et Midi-Pyrénées et sa visibilité à l'international**, un lien fort existant entre innovation et accès à l'international.

* Améliorer l'aide au financement des entreprises innovantes

En demandant à la Bpi (Banque publique d'investissement) et au secteur bancaire de mettre en place des prêts pour l'innovation afin d'aider les entreprises à transformer l'innovation en produits finis.

En informant les PME/PMI de l'évolution des dispositifs d'aide.

* Favoriser l'émergence de nouvelles filières

En développant de nouvelles actions et filières notamment dans les domaines de l'environnement et du développement durable telles que la valorisation des agro-ressources, la chimie verte, les technologies blanches, l'écoconstruction et en s'appuyant sur les compétences existantes en région.

* Pour une gouvernance de l'écosystème

avec pour « chef de file » le Conseil Régional, en partenariat étroit avec l'Etat, pour coordonner l'ensemble des actions. Cette approche est cohérente avec la déclaration commune Etat/Région du 12 septembre 2012 relative à la croissance et à l'emploi. Elle est également en phase avec la proposition 13 du rapport Gallois qui invite l'Etat à donner aux Régions la responsabilité de coordonner l'action des différentes structures régionales en charge de promouvoir l'innovation et le développement de l'industrie, ainsi que d'animer le dialogue social.

En traduisant la Stratégie Régionale d'Innovation en Schéma Régional d'Innovation.

En prévoyant un contrat de site pour Toulouse comme il y en a avec les autres sites de la région.

En poursuivant les concertations pour la mise en place de l'université fédérale « Université de Toulouse Midi-Pyrénées ».

En révisant et restructurant le dispositif pour le simplifier et éviter les duplications entre organismes.

En créant un portail Web unique d'accueil, d'orientation et d'information des acteurs de l'écosystème.

* Evaluer l'écosystème

Notamment à partir d'une déclinaison régionale d'indicateurs nationaux ou européens.

L'intégralité de l'avis est téléchargeable sur le site internet www.ceser-mip.fr

Chargé de mission rédacteur : Fouad GANNAZ Fouad.gannaz@ceser-mip.fr 05 62 26 94 72

Chargée de mission : Elena TERRAZZONI Elena.terrazzoni@ceser-mip.fr 05 62 26 94 81

Secrétariat : Isabelle ABOUT isabelle.about@ceser-mip.fr 05 62 26 94 92